



Commune de  
MAIZET

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt deux, le mardi 6 septembre, à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, maire.

**Présents** : DUVAL Gilbert, BRIZE Brigitte, GARNIER Sylvaine, GRANET Benjamin, DESQUESNE Sophie, CHAPALAIN Jean-François, LE CORSU Céline, ANQUETIL Patrick, SPONHAUER Clément, PUPIN Dominique.

**Procurations** : DELOM de MEZERAC Guillaume à BRIZE Brigitte.

**Désignation du secrétaire de séance** : GARNIER Sylvaine

**Approbation du compte rendu de la séance du 1er juillet 2022** : approuvé à l'unanimité

### **Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Energie**

Vu, l'article 5.1 des statuts du SDEC ÉNERGIE, issus de l'adhésion de la Communauté Urbaine de Caen la mer, acté par arrêté inter préfectoral du 27 décembre 2016,

Vu, la délibération de la commune de Colombelles en date du 30 mai 2022, relative à son souhait d'adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa compétence « Eclairage Public »,

Vu, la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 16 juin 2022, acceptant cette demande d'adhésion et de transfert de compétence.

CONSIDERANT que, par délibération en date du 30 mai 2022, la commune de Colombelles a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Eclairage Public » avec les prestations optionnelles suivantes :

- 100 % lumière (renouvellement immédiat des appareils hors service),
- Visite au sol, à raison d'une visite par an et par foyer,
- Vérification, pose, dépose d'installations d'illuminations festives.

CONSIDERANT que lors de son assemblée du 16 juin 2022, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la commune de Colombelles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, après publication de l'arrêté préfectoral prononçant cette adhésion.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE, par courrier en date du 29 août 2022, a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Monsieur le Maire soumet cette proposition d'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ÉNERGIE au conseil municipal.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ÉNERGIE.

### **Convention avec le Département pour le déploiement de l'adressage :**

M le Maire expose :

Le Département du Calvados peut accompagner à titre gracieux, les communes pour la mise en place et la mise à jour de leur base d'adresses.

Il est par conséquent nécessaire de signer une convention entre la commune et le Département.

Le conseil municipal accepte et autorise M le Maire à signer la convention.

### **Plaques et panneaux de rues :**

Choix de la couleur des plaques : plaques fond bleu avec écritures blanches

14 plaques et 23 panneaux sont nécessaires

Des panneaux indicateurs vont être installés (val de Maizet, les Ifs, val de Viard, Vayande)

Les panneaux « commune fibrée » vont être enlevés.

**Défense incendie :**

L'appel d'offres est clôturé.

Le marché est composé de 4 lots.

Pour le lot 1 fourniture & pose des bâches : réception de 4 réponses

Pour le lot 2 branchement des bâches au réseau : réception de 2 réponses

Pour le lot 3 clôtures : réception de 6 réponses

Pour le lot 4 poteaux incendie : réception de 2 réponses

La commission « appel d'offres » se réunira le mardi 13 septembre à 18h30 pour étudier les offres.

**Demande de subvention pour la rénovation énergétique de la salle du val de Maizet :**

M le Maire informe l'assemblée que des subventions au titre de l'APCR et au titre de la DETR peuvent être accordées à la commune dans le cadre de la rénovation énergétique de la salle du val de Maizet.

Le montant des travaux est estimé à 106 000 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire à effectuer les demandes de subvention au titre de l'APCR et au titre de la DETR et à signer les documents s'y rapportant.

**Sécurité piétons départementale 212:**

Demande d'une habitante pour la création d'un chemin piétonnier sur la D212 pour assurer la sécurité des piétons. Un contact va être pris avec l'agence routière départementale pour étudier les possibilités.

**Prêt de la salle près de la mairie :**

Mme Parceau sollicite la mairie pour le prêt de la salle à côté de la mairie pour des cours de sophrologie le mardi soir à 18h30 à partir du 13 septembre. Le conseil municipal est favorable et donne son autorisation.

**Questions diverses :** néant

**Prochain conseil municipal: mardi 11 octobre à 19h30**

**Séance levée à 21h10.**



Commune de  
MAIZET

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt deux, le mardi 6 septembre, à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, maire.

**Présents** : DUVAL Gilbert, BRIZE Brigitte, GARNIER Sylvaine, GRANET Benjamin, DESQUESNE Sophie, CHAPALAIN Jean-François, LE CORSU Céline, ANQUETIL Patrick, SPONHAUER Clément, PUPIN Dominique.

**Procurations** : DELOM de MEZERAC Guillaume à BRIZE Brigitte.

**Désignation du secrétaire de séance** : GARNIER Sylvaine

**Approbation du compte rendu de la séance du 1er juillet 2022** : approuvé à l'unanimité

### **Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Energie**

Vu, l'article 5.1 des statuts du SDEC ÉNERGIE, issus de l'adhésion de la Communauté Urbaine de Caen la mer, acté par arrêté inter préfectoral du 27 décembre 2016,

Vu, la délibération de la commune de Colombelles en date du 30 mai 2022, relative à son souhait d'adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa compétence « Eclairage Public »,

Vu, la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 16 juin 2022, acceptant cette demande d'adhésion et de transfert de compétence.

CONSIDERANT que, par délibération en date du 30 mai 2022, la commune de Colombelles a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Eclairage Public » avec les prestations optionnelles suivantes :

- 100 % lumière (renouvellement immédiat des appareils hors service),
- Visite au sol, à raison d'une visite par an et par foyer,
- Vérification, pose, dépose d'installations d'illuminations festives.

CONSIDERANT que lors de son assemblée du 16 juin 2022, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la commune de Colombelles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, après publication de l'arrêté préfectoral prononçant cette adhésion.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE, par courrier en date du 29 août 2022, a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Monsieur le Maire soumet cette proposition d'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ÉNERGIE au conseil municipal.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC ÉNERGIE.

### **Convention avec le Département pour le déploiement de l'adressage :**

M le Maire expose :

Le Département du Calvados peut accompagner à titre gracieux, les communes pour la mise en place et la mise à jour de leur base d'adresses.

Il est par conséquent nécessaire de signer une convention entre la commune et le Département.

Le conseil municipal accepte et autorise M le Maire à signer la convention.

### **Plaques et panneaux de rues :**

Choix de la couleur des plaques : plaques fond bleu avec écritures blanches

14 plaques et 23 panneaux sont nécessaires

Des panneaux indicateurs vont être installés (val de Maizet, les Ifs, val de Viard, Vayande)

Les panneaux « commune fibrée » vont être enlevés.

**Défense incendie :**

L'appel d'offres est clôturé.

Le marché est composé de 4 lots.

Pour le lot 1 fourniture & pose des bâches : réception de 4 réponses

Pour le lot 2 branchement des bâches au réseau : réception de 2 réponses

Pour le lot 3 clôtures : réception de 6 réponses

Pour le lot 4 poteaux incendie : réception de 2 réponses

La commission « appel d'offres » se réunira le mardi 13 septembre à 18h30 pour étudier les offres.

**Demande de subvention pour la rénovation énergétique de la salle du val de Maizet :**

M le Maire informe l'assemblée que des subventions au titre de l'APCR et au titre de la DETR peuvent être accordées à la commune dans le cadre de la rénovation énergétique de la salle du val de Maizet.

Le montant des travaux est estimé à 106 000 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire à effectuer les demandes de subvention au titre de l'APCR et au titre de la DETR et à signer les documents s'y rapportant.

**Sécurité piétons départementale 212:**

Demande d'une habitante pour la création d'un chemin piétonnier sur la D212 pour assurer la sécurité des piétons. Un contact va être pris avec l'agence routière départementale pour étudier les possibilités.

**Prêt de la salle près de la mairie :**

Mme Parceau sollicite la mairie pour le prêt de la salle à côté de la mairie pour des cours de sophrologie le mardi soir à 18h30 à partir du 13 septembre. Le conseil municipal est favorable et donne son autorisation.

**Questions diverses :** néant

**Prochain conseil municipal: mardi 11 octobre à 19h30**

**Séance levée à 21h10.**